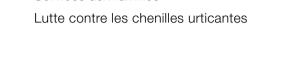
Services aux familles



Merci

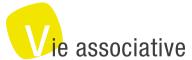
L'Heure du Tee se poursuit Nuisances sonores Pulnoy: centre de vaccination Vous nous avez demandé... Opération Tranquillité Vacances



Dire stop... en chansons!



M. Hypolite E. Boulanger Juliana Buzzi-Prignot



Judo Club de Pulnoy Comité animations et Loisirs



#VilleDePulnoy



Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,



L'été est là et nous avons toutes et tous le souhait de retrouver une vie "normale". Nous avons parcouru cette trop longue période avec notre sensibilité, notre courage, avec le souhait impérieux de nous protéger et de protéger les autres.

A Pulnoy, nous avons lutté avec nos moyens contre cette épidémie. Nous avons fabriqué des masques et des visières, une entreprise locale a fabriqué du gel hydroalcoolique, nous avons adapté le marché municipal pour poursuivre notre soutien aux commerçant·es, nous avons bâti un protocole sanitaire efficace dans les écoles, nous avons accueilli le bus de dépistage et ouvert un centre de vaccination éphémère.

Tout cela, nous vous le devions, et je sais qu'avec moi, vous poursuivrez les efforts nécessaires pour que nous retrouvions notre vie.

Aujourd'hui, le bout du chemin est proche, j'en suis convaincu.

L'été est là, les manifestations festives reprennent et ensemble, nous pourrons bientôt crier : j'ai participé à cette victoire. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Marc Ogiez, Maire de Pulnoy



N°138 Juillet 2021

Hôtel de Ville

2, rue du Tir 54425 Pulnoy

Tél.: 03 83 29 16 64 E-mail: contact@pulnoy.fr Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8h/12h - 14h/18h Mercredi et vendredi : 8h/12h - 14h/16h Permanence téléphonique le matin pendant les petites

vacances et du 15/07 au 15/08

Plus d'infos

www.pulnoy.fr



Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr pour recevoir ce magazine uniquement par e-mail.







Services aux familles

es tarifs applicables à compter de septembre 2021 ont été votés lors de la séance du Conseil municipal du 28 juin.

RESTAURATION SCOLAIRE	QF < 450 €	QF 450 € à 800 €	QF 801 € à 1100 €	QF > 1100 €	Repas fourni par les parents ¹
Enfant pulnéen en maternelle	4,37 € / jour	5,10 € / jour	5,79 € / jour	6,49 € / jour	3,98 € / jour
Enfant pulnéen en élémentaire	4,83 € / jour	5,58 € / jour	6,33 € / jour	7,05 € / jour	4,26 € / jour
Enfant extérieur en maternelle ³	14,85 € / jour				11,37 € / jour
Enfant extérieur en élémentaire ³	9,69 € / jour			6,11 € / jour	
Présence occasionnelle ² en maternelle	14,85 € / jour			11,37 € / jour	
Présence occasionnelle ² en élémentaire	9,69 € / jour				6,11 € / jour

- Repas spécifique fourni par les parents en cas d'allergie lourde
 De 1 à 4 repas consécutifs, pris ponctuellement, en cas d'imprévu ou de situation exceptionnelle justifiés
 Extérieur : non Pulnéen

À l'occasion du renouvellement du marché de restauration scolaire, la société API a été retenue malgré une augmentation de 12,20 % de ses tarifs.

Une partie de cette hausse sera prise en charge par la Ville.





MÉRIDIENNE

11,29 € / jour

Ce dispositif est géré par le Relais Assistantes Maternelles de Pulnoy, sous l'autorité de la Protection Maternelle et Infantile : en période scolaire, l'enfant est pris en charge par une assistante maternelle durant la pause déjeuner.

Ce dispositif s'adresse uniquement aux familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles maternelles de la commune.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	QF < 450 €	QF 450 € à 800 €	QF 801 € à 1100 €	QF > 1100 €	
Enfant pulnéen en maternelle	2,65 € / jour	3,30 € / jour	3,64 € / jour	3,97 € / jour	
Enfant extérieur en maternelle ³ et présence occasionnelle	5,29 € / jour				

			ı		
MERCREDI RÉCRÉATIF	QF < 450 €	QF 450 € à 800 €	QF 801 € à 1100 €	QF > 1100 €	Extérieur ³
Matinée avec déjeuner	9,10 € / jour	10,11 € / jour	12,14 € / jour	13,15 € / jour	22,66 € / jour
Matinée avec déjeuner fourni par les parents ¹	6,06 € / jour	7,08 € / jour	9,10 € / jour	10,11 € / jour	19,19 € / jour
Journée avec déjeuner et goûter	12,14 € / jour	14,15 € / jour	16,18 € / jour	18,20 € / jour	30,89 € / jour
Journée avec déjeuner et goûter fournis par les parents ¹	8,59 € / jour	10,61 € / jour	12,63 € / jour	14,65 € / jour	26,77 €/jour
Présence occasionnelle ² en matinée avec déjeuner	22,66 € / jour				
Présence occasionnelle ² en matinée avec déjeuner fourni par les parents ¹	19,19 € / jour				
Présence occasionnelle ² en journée avec déjeuner et goûter	30,89 € / jour				
Présence occasionnelle ² en journée avec déjeuner et goûter fournis par les parents ¹	26,77 € / jour				



2. 1 accueil par mois maximum



MISSION ADOS	QF 0 à 800 €	QF > 800 €	Extérieur ³		
Adhésion*	6 € / an	10 € / an	14 € / an		
Activité (Hors vacances scolaires)	Tarif selon activité et QF				
Stage/Activité (Vacances scolaires)	Tarif selon contenu du stage et QF				

^{*} L'adhésion est nécessaire uniquement pour les activités proposées hors vacances scolaires.

Lutte contre les chenilles urticantes



a lutte se poursuit pour sécuriser les espaces verts de la ville.

Le traitement contre les chenilles processionnaires a eu lieu avec près de deux semaines de décalage par rapport à la date initialement prévue. Il a en effet fallu patienter en raison des mauvaises conditions climatiques et d'une nature en retard (les unes entraînant l'autre).

Le 2 juin, la forêt (orée et intérieur) et le plan d'eau ont été traités par la société PEV à l'aide d'un véhicule tout terrain équipé d'un pulvérisateur géant. Du bacille de Thuringe a ainsi été projeté sur l'ensemble des chênes accessibles.

L'appétit des chenilles causera leur perte.

Le bacille¹ se fixe sur les feuilles des arbres².

Les chenilles, arrivées dans la phase 2 ou 3 de Les chênes infestés voient leurs feuilles grignotées leur développement, mangent les feuilles et en meurent quelques temps après.

Ce traitement a pour objectif de limiter les désagréments que les Pulnéennes et les Pulnéens ont connu l'an passé, le confinement n'ayant pas permis ce traitement par anticipation.

Au-delà du confort des humains, Il convient de préserver notre environnement naturel avec des produits naturels.

Les chenilles processionnaires représentent une menace non négligeable sur nos forêts car elles nuisent à leur pérennité.

une à une et se retrouvent très rapidement nus, sans protection face aux ardents rayons du soleil de l'été. Au bout de 2 à 3 ans, un arbre ainsi exposé meurt.

NB: Pour rappel, une soixantaine de nichoirs à mésanges a été installée en forêt. Cet oiseau, prédateur naturel de la chenille urticante, peut consommer plus de 300 chenilles par jour, pour lui ou pour nourrir ses petits. Il mange les chenilles à tous les stades de l'évolution car n'en craint pas les poils urticants.

² Un temps sec est donc indispensable



Merci!

a Ville de Pulnoy tient à remercier les 80 Pulnéennes et Pulnéens qui se sont portés volontaires pour assurer le rôle d'assesseur lors des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin.

Leur présence était indispensable pour le bon déroulement des scrutins et l'expression de la démocratie.





Ce produit ne représente aucun danger pour la faune, la flore ou encore l'humain.

L Heure du Tee se poursuit

a première session de l'année 2021 vient de s'achever et les inscriptions sont ouvertes pour les suivantes, dont la prochaine qui débutera en août.

Les 5 participants de la première session ont pu profiter du retour du soleil pour bénéficier des conseils avisés de Corine Greff, professeure de l'association l'Albatros.

Marie-Christine, Nicole et Jean-Baptiste, habitants de Pulnoy, reviennent sur cette expérience : Jean-Baptiste avait déjà pratiqué le golf il y a plusieurs années, Marie-Christine et Nicole ont découvert la discipline grâce à l'Heure du Tee. Pour Nicole, c'est une vraie découverte puisqu'elle était quasiment "anti-golf", ayant de ce sport une image élitiste. Elle

reconnait aujourd'hui qu'elle faisait fausse route et a, comme Marie-Christine, pris un abonnement au golf Nancy-Pulnoy.

Les 3 seniors sont unanimes : « cela oblige à se bouger, à la persévérance, mais également à une remise en question permanente des gestes pratiqués ». Ils aiment particulièrement la bonne ambiance des séances : « ça n'est pas guindé, c'est très convivial, il n'y a pas de jugement entre nous ». Et quand on leur demande si c'est un sport, la réponse est unanime :



« ce n'est pas le sport pépère que l'on imagine et le soir, on s'endort avec une bonne fatigue! »

La prochaine session débutera le 18 août : 10 séances d'1h30 le mercredi de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h ou le vendredi de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h. Tarifs : 42 € / Pulnéen, 14 € / Pulnéen non imposable, 80 € /personne extérieure.

Infos et Inscriptions au Service Toutes Générations (2 rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr)

Nuisances sonores

es beaux jours sont enfin là et chacun veut profiter de la vie au grand air.

Encore faut-il ne pas gâcher le plaisir du voisin!

La loi interdit les bruits susceptibles d'occasionner un trouble anormal de voisinage en gênant le repos et la tranquillité « par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif... » (Code de la Santé Publique, Articles R.1334-31).

Cette réglementation s'applique 24h/24h!

Chacun doit se montrer vigilant quant aux bruits dits "de comportement" qu'il produit : travaux d'entretien, de bricolage, fêtes et réceptions bruyantes, tardives et/ou répétées, volume excessif de la télévision, chaîne stéréo, instruments de musique, activités ludiques (jeux de ballons, cris d'enfants, piscine...), etc. Tous ces comportements peuvent rapidement user les nerfs du voisinage.

En cas de nuisance, il est préférable de favoriser le dialogue : trouver un accord amiable basé sur des solutions de bon sens. Le voisin incriminé n'est peut-être pas conscient de la gêne qu'il provoque. Si cela ne suffit pas, il est possible de lui adresser un courrier, puis de faire appel à un conciliateur de justice, le désaccord étant de caractère privé.

Enfin, les forces de l'ordre (police municipale ou nationale) peuvent être sollicitées pour constater le trouble et verbaliser son auteur.



Par arrêté préfectoral (du 26/12/1996), l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, nettoyeurs haute pression...) est autorisée :

- de 8h à 20h les jours ouvrables,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis,
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Pulnoy: centre de vaccination

Dans le cadre de l'opération "Aller vers", mise en place par la Métropole du Grand Nancy, le centre de rencontre a été transformé en centre de vaccination éphémère les 21 mai et 30 juin.



En parfaite collaboration avec les services municipaux, auxquels étaient confiés les inscriptions et la logistique, deux après-midis de vaccination ont été organisés à Pulnoy par l'Ordre des Infirmiers Libéraux.

Les infirmiers ont accueilli les inscrits dans les conditions sanitaires les plus strictes. Chacun et chacune a pu s'entretenir avec un médecin avant de recevoir son injection et, comme c'est l'usage, patienter une quinzaine de minutes avant de repartir.

100 doses pour 100 Pulnéennes et Pulnéens. C'est le résultat de chaque après-midi de vaccination.

Cette action est à ajouter aux différentes déjà menées dans la commune dans le cadre de la lutte contre la pandémie : distribution de masques à la population, bus de dépistage...

Vous nous avez demandé...



es places de stationnement situées devant mon logement sont systématiquement occupées. Comment puis-je en retrouver l'usage ?

À moins que ces places ne soient situées sur votre propriété, elles sont à usage public et donc accessibles à tous!

Pour y stationner votre véhicule, il vous faut arriver au bon moment : lorsque l'usager précédent a quitté l'emplacement et avant qu'un autre ne l'occupe à son tour.

Il n'est pas possible de privatiser une place de stationnement, sauf à titre provisoire et dans le cadre d'un arrêté municipal (pour un déménagement, par exemple).

<u>NB</u>: Afin de permettre une bonne rotation des véhicules, la loi estime que si l'un d'eux reste stationné plus de 7 jours consécutifs, sans mouvement, sur une place publique, il s'agit d'un cas de stationnement abusif (Art. R417-12 du Code de la route) pouvant être sanctionné d'une contravention de 4^e classe et de la mise en fourrière du véhicule concerné.

Opération Tranquillité Vacances

a police veille sur votre logement pendant vos —congés.

Chaque année, durant les mois de juillet et août, la Police nationale propose de veiller sur votre habitation, pendant votre absence¹.

Une fois votre logement inscrit dans le dispositif OTV, les agents y portent une attention toute particulière au cours de leurs rondes habituelles.

Pour bénéficier de ce service gratuit, inscrivez-vous, au choix et avant votre départ, auprès :

- de la police municipale (Hôtel de Ville de Pulnoy 03 83 29 16 64)
- du commissariat de police (38 boulevard Lobau, 54000 Nancy 03 83 35 43 96).



1 La police municipale de Pulnoy propose ce service tout au long de l'année

eunesse (article fourni par Luna Bernard et Mélissa Righi – atelier d'écriture de la Mission ados)

Dire stop... en chansons!

es jeunes du créneau chant donnent de la voix contre —le harcèlement.

Dans le cadre de la création de leur émission radio, les jeunes engagés dans le projet de lutte contre le harcèlement ont sollicité ceux inscrits au créneau chant.

L'objectif est de pouvoir faire passer des messages en chanson.

Chaque mardi soir, les jeunes du créneau chant se retrouvent à la maison des jeunes, avec les animateurs : Stéphanie et Christian.

Tous ont, dans un premier temps, évoqué le sujet du harcèlement, pour ensuite choisir une chanson en rapport avec ce thème.

La chanson retenue est Fragile, de Soprano.

Le groupe qui interprètera ce titre lors de l'enregistrement phonique est composé d'Élena Barbier-Conraux, Luna Bernard, Emma Bouzy, Loélia Misner et Chloé Vinguant.

L'effet de masse, de Calogero, sera également mis à l'honneur, avec une interprétation de Naëlla Masson-Durang.

Jules Risse a, quant à lui, composé une musique et écrit des paroles qu'il chantera en jouant sa partition à la guitare.

Les jeunes espèrent sensibiliser les auditeurs de l'émission¹ à la lutte contre le harcèlement, car ils souhaitent de tout cœur que ce type de violences cesse.







M Hypolite

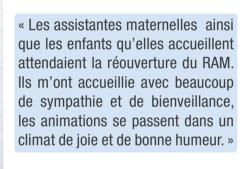
nimatrice du Relais Assistantes Maternelles *Le Lien*

Après l'obtention du Diplôme d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants, Mme Hypolite a travaillé pendant 10 ans au sein d'établissements d'accueil du jeune enfant, de type halte-garderie et multi-accueil.

Puis, « j'ai ressenti le besoin d'exercer ma profession différemment. Mon souhait était de continuer d'accompagner les tout-petits, tout en étant davantage présente pour les adultes qui gravitent autour de lui. Ma précédente expérience, au sein d'un multi-accueil collectif et familial, m'a permis de travailler avec des professionnelles Assistantes Maternelles. J'ai pris plaisir à les accompagner et mon désir grandissant de travailler avec l'adulte et l'enfant m'a dirigé tout naturellement vers le RAM de Pulnoy lorsque le recrutement d'une animatrice a été publié. »

En poste depuis début avril, elle est désormais en charge des missions définies par la Caisse d'Allocations Familiales : informer les parents et professionnels de la petite enfance (modes de gardes proposés sur le territoire, métiers de la petite enfance, organismes pouvant apporter des réponses spécifiques...) et offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles (au travers d'ateliers d'animation, de moments festifs, de projets collectifs...). S'y ajoutent la concertation et le partenariat avec les autres structures, la définition des orientations du

RAM avec les instances municipales et, bien sûr, la gestion administrative.



« Des matinées d'éveil (motricité, chants, histoires, activités et jeux libres) sont planifiées les lundis, mardis et jeudis, de 8h30 à 11h30. Une permanence physique et téléphonique est assurée les mercredis matins et jeudis aprèsmidis. »

E. Boulanger

gent de police municipale

Suite au départ de Mme Contignon, partie exercer dans une ville voisine, un recrutement a été ouvert au sein de la police municipale. Parmi les candidats, M. Boulanger a su faire la différence et prendra donc ses fonctions à la fin du mois.

En poste en gendarmerie depuis 2010, il a été affecté au peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Thononles-bains (74), puis à celui de Villefontaine (38), puis à la brigade territoriale autonome de Fameck



(57), et enfin au peloton de surveillance et d'intervention de Sarrebourg (57). En parallèle, de formations en concours, il est passé de gendarme adjoint volontaire à sous-officier.

- « J'ai postulé à Pulnoy car j'ai décidé d'entamer une reconversion professionnelle en restant dans le domaine de la sécurité. Je pourrai transposer mon expérience professionnelle dans ma nouvelle carrière. Mon dynamisme et mon sens de l'écoute peuvent être un plus au sein de la police municipale. »
 - « Les Pulnéennes et Pulnéens pourront me rencontrer bientôt : je commence officiellement mes fonctions de policier municipal de Pulnoy le 26 juillet 2021. Je me ferai une joie d'aller à leur rencontre.»





a jeune Pulnéenne a été élue Reine de Lorraine.

Petite fille, Juiliana rêvait de devenir une princesse. C'est désormais chose faite, et même au-delà, puisqu'elle a été élue Reine de Lorraine le 18 avril dernier.

La jeune femme de 19 ans, sociable, curieuse et débordante de bonne humeur, est étudiante en 2° année dans le domaine de la qualité : « J'aime ce futur métier, car il permet aux entreprises de s'améliorer et de toujours viser plus haut. C'est un peu comme un résumé de ma personnalité : j'essaie toujours de donner le meilleur de moi en dépassant ce que je sais faire. »

Parmi les comités de miss qui se multiplient, elle a choisi celui-ci car il affiche clairement sa volonté de casser les codes : « que la femme soit ronde, mince, petite grande, tatouée ou encore porteuse d'un handicap, nous sommes des femmes. Le comité a pour slogan "chaque femme est une reine !" et nous méritons toutes un concours digne de ce nom. »

Depuis son sacre et pour son plus grand plaisir, Juliana multiplie les rencontres, découvre des lieux qui lui étaient encore inconnus et propose de mettre sa notoriété au profit d'associations.

Elle participera à l'élection nationale Reines de France le 23 octobre prochain et compte bien défendre, à cette occasion, les sites exceptionnels et les traditions de notre territoire.

Souhaitons-lui bonne chance!



Judo club de Pulnoy

es adpetes du kimono ont enfin pu se retrouver.

C'était avec un grand plaisir que les jeunes judokas se sont retrouvés nombreux au dojo le 20 mai, après plus de 6 mois sans pratiquer.

La section Aïkido n'était pas en reste, car les adultes ont également profité de cette reprise pour s'entraîner aux armes à l'extérieur, sur le tarmac près du dojo, en attendant de pouvoir s'entraîner sur le tatami.

Si les adhérents "Aïkidokas" sont au rendez-vous, les cours pourront se poursuivre pendant tout le mois de juillet.



L'année 2020 a été cruciale pour Romain Baptiste et Noam Watelot : ils ont réussi toutes les épreuves nécessaires à l'obtention de la ceinture noire.

Si Romain a découvert sa passion du judo dès le 1^{er} cours de Baby Judo en 2008, Noam foule le tatami du JCP depuis 2011. Du haut de leurs 16 ans, ils ont enfin le plaisir et la fierté de porter leurs belles ceintures noires 1^{er} Dan, remises officiellement le jeudi 10 juin 2021 au dojo de Pulnoy.

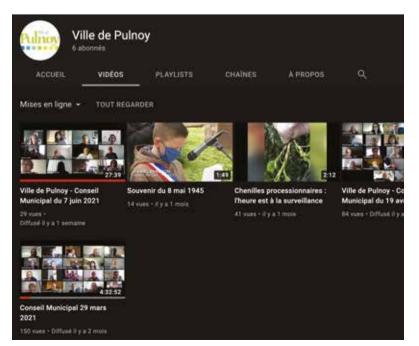
L'aventure continue pour les deux combattants puisque, le 12 juin 2021 à Epinal, ils ont entamé la première étape pour l'examen d'assistants et animateurs suppléants en judo. Plus tard, l'acquisition de cette qualification fédérale leur permettra d'assister leurs professeurs dans l'enseignement du judo-jujitsu au sein du club.

Le Judo Club de Pulnoy, association présente à Pulnoy depuis 1983, recherche des bénévoles pour étoffer son équipe. Quels que soient l'âge, les idées et les disponibilités, tout le monde est le bienvenu!



#VilleDePulnoy

a Ville de Pulnoy est également présente sur les réseaux de partage de vidéos.



Comité Animations et Loisirs

'association a été contrainte au silence (ou presque) par la pandémie, mais elle compte bien revenir en force!

Qu'est-ce que le CAL ? Le Comité Animations et Loisirs de Pulnoy, bien plus souvent appelé « le CAL ».

L'association est composée de 22 bénévoles qui participent à la vie de la commune et organisent diverses manifestations tout au long de l'année, telles que la brocante dans nos rues le jeudi de l'ascension – qui a dû être annulée cette année. Elle est suivie, au mois de juin, par l'incontournable Été en fête qui se déroule habituellement de 14h à 1h du matin, avec restauration, jeux et animations pour petits et grands, soirée dansante et feu d'artifice, avec la participation de nombreuses autres associations de Pulnoy, et qui a dû être organisée dans une version minimaliste en ce début juillet, afin de respecter les contraintes sanitaires toujours en vigueur.

La Fête de la forêt vient ensuite, au mois de septembre. Elle se déroule à l'entrée du parcours de santé, avec restauration et animations, dont une tyrolienne et des démonstrations que nous essayons de varier (oiseaux de proies, agility canine...). Nous espérons pouvoir proposer, cet automne, une fête à la hauteur des attentes des Pulnéens.

Nous participons aussi, avec Truffe 54 Lorraine, à l'organisation de la Fête de la truffe qui se déroule au mois de novembre, sur un week-end complet.

À l'écart des yeux du public, tous les samedis à partir de fin août, nous travaillons à la construction du char de la Saint-Nicolas afin d'être prêts à temps pour les défilés, tant de Pulnoy – avec goûter-spectacle offert en clôture – que d'autres communes, telles que Nancy.

En janvier, nous encadrons les coureurs de la Foulée des rois.

Dans un avenir proche nous aimerions organiser une course de caisses à savon dans les rues de Pulnoy.



Défilé de la St Nicolas, décembre 2019

Toute autre personne souhaitant rejoindre le groupe de bénévoles sera accueilli avec un grand plaisir parmi eux!

Le succès de la page Facebook® VilleDePulnoy n'est plus à démontrer, mais d'autres réseaux font partie de l'environnement numérique de la ville.

Parmi eux, et depuis récemment, la chaine Youtube® VilleDePulnoy (tous les médias ont le même nom) a fait son apparition à la faveur des diffusions en direct des conseils municipaux.

Des vidéos récemment tournées (cérémonie du 8 mai, traitement contre les chenilles processionnaires) sont également publiées, d'autres arriveront bientôt.

Rendez-vous sur Youtube®



<u>Du 2 au 6</u> Activités d'été de la *Mission Ados*

Sur inscription préalable au STG

<u>Du 2 au 25</u> Accueil de loisirs de l'*Association Familles Rurales de Pulnov*

Sur inscription préalable auprès de l'association - Espace des 4 Vents

<u>Du 2 au 27 août</u> Stage vacances enfants, organisé par le *Tennis Club du Grémillon*

De 6 à 14 ans - 3h / jour - du lundi au vendredi Sur inscription préalable auprès du club

<u>Dimanche 15 - à partir de 17h</u> Un soir sur le ponton, concert organisé par la *Ville de*

Ouvert à tous - Verger O. de Serres, Av. L de Vinci

Lundi 23 / Mardi 24 Balayage des rues

Laissez libres trottoirs et chaussée

<u>Du 23 au 27</u> Activités d'été de la *Mission Ados*

Sur inscription préalable au STG*

<u>Du 25 au 27</u> Stages d'été judo, ju-jitsu et multi-activités du *Judo Club de Pulnoy*

Sur inscription préalable auprès du club



Samedi 4 - de 10h à 12h Permanence gratuite avocat

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

<u>Lundi 6 - à partir de 18h30</u> Repair café intercommunal, organisé par *Pulnoy Accueil Solidarité*

Entrée libre - Salle partagée de Saulxures-lès-Nancy

<u>Samedi 11</u> (Horaires à définir) Fête de l'Eau Tonne, organisée par la *Ville de Pulnoy* et le *Comité Animations et Loisirs*

Ouvert à tous - Plan d'eau du Val de la Masserine

Dimanche 12 - à partir de 17h

Un soir sur le ponton et ailleurs, concert organisé par la Ville de Pulnoy

Ouvert à tous - Forêt de Pulnoy (accès par le parking du parcours de santé)

Du 21 au 26

Semaine internationale d'Alzheimer, avec *France Alzheimer 54*

Nombreuses animations - Programme sur www.pulnoy.fr

Samedi 25

Tournoi populaire organisé par le *Tennis Club du Grémillon*

Ouvert à tous (+ de 15 ans)

Samedi 25 - à partir de 10h30 Braderie, organisée par *Pulnoy Accueil Solidarité*

Vêtements, linge de maison, livres...

Ouvert à tous - École élémentaire de la Moissonnerie

* <u>Service Toutes Générations</u> 2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr





Pour une Ville connectée, responsable et engagée

La transition numérique, enjeu sociétal majeur, s'est accélérée en raison de la crise sanitaire. Celle-ci a montré l'utilité du numérique dans le maintien du lien humain et social mais elle a aussi mis en évidence l'ampleur de la fracture numérique persistante.

Internet comme dernier rempart à l'isolement pendant le confinement ? Pas pour tout le monde. Selon différentes sources, entre 13 et 15 millions de Français seraient considérés comme "éloignés du numérique", soit parce qu'ils n'ont pas de connexion Internet ou d'appareils connectés, soit parce qu'ils ne savent pas les utiliser. Avoir du haut débit ou du très haut débit ne résout donc pas tout.

La nécessité de travailler à la formation de tous les publics et de toutes les générations s'avère nécessaire pour nous préparer collectivement au monde de demain. Il s'agit également de promouvoir de façon efficiente et équitable l'accessibilité communale aux outils et services existants et à venir (mobilités, e-santé, droits sociaux, etc...), dont certains tardent d'ailleurs à être mis en place dans notre commune.

La mise en confiance autour de l'usage des nouveaux outils est primordiale, tant pour nos agents, que pour les usagers des services publics communaux et les futurs habitants.

Comment notre ville est-elle aujourd'hui capable d'adapter le service public pour répondre aux nouveaux enjeux (crise sanitaire, accélération de la dématérialisation, accompagnement des agents et des publics aux enjeux du numérique, ...) ?

Répondre à cette question n'est pas seulement une affaire de spécialiste. Cela transcende les disciplines et les hommes, place le lien humain et son environnement sur le devant de la scène, demande une lecture approfondie du besoin de dialogue et de concertation avec les habitants.

Mieux connaître l'usage des réseaux sociaux, assurer sa cybersécurité, savoir utiliser internet, organiser son quotidien (commandes, compte médical, ...), créer ses démarches auprès de la mairie (état civil, scolarité, urbanisme, vie de quartier ...), voir ses proches grâce aux outils technologiques gratuits, autant de thèmes d'actualité qui méritent une politique locale durable et efficiente, bien au-delà des simples objectifs économiques des opérateurs et de leurs ententes cordiales sur certains territoires ...

Les élus du groupe minoritaire *Pulnoy autrement sociale et écologique* **Site/Blog** pulnoyautrement.unblog.fr - **Page FB** pulnoyautrement



Des conseils de quartier pour une meilleure association des Pulnéens à la gestion communale.

La mise en place de conseils de quartiers à Pulnoy résulte de la volonté de l'équipe municipale de Pulnoy d'associer les habitants à la gestion communale. Lors des élections municipales, les Pulnéens délèguent à travers leur vote, leur pouvoir de délibération aux conseillers municipaux. Il s'agit de la démocratie représentative.

Cet enrichissement souhaité de la démocratie représentative par la démocratie participative locale vise à la participation du plus grand nombre aux processus délibératifs.

Notre souhait de la mise en place de conseils de quartier résulte d'une démarche dynamique et pragmatique, qui s'adapte à la demande des habitants sans s'enfermer dans un cadre rigide contrairement à certaines demandes de l'opposition.

Par exemple nous avons prévu des mandats de deux ans renouvelables pour les membres des futurs bureaux de conseils de quartiers ce qui limitera la contrainte pour les candidats à ces postes.

Les moyens d'expression et de communication de chaque conseil s'adapteront en concertation avec la mairie.

Les relations des conseils de quartier avec les référents sécurité et avec la mission ados seront des relations de complémentarité. La définition de celles-ci repose sur l'évolution future des conseils de quartiers.

Concernant la fréquence des réunions, le pragmatisme est de rigueur ; ce sont les préoccupations des habitants du quartier qui devront décider de la fréquence des réunions, avec un minimum de réunions annuelles.

Ces réunions de quartier sont conçues pour traiter essentiellement des préoccupations quotidiennes des habitants et sont donc apolitiques par définition et par essence.

Penser que cette organisation est conçue pour établir « un lien politique durable avec la majorité » relève du procès d'intention.

Le bon fonctionnement des conseils de quartier implique une communication de qualité et une compréhension réciproque avec l'équipe municipale et le personnel de la mairie. L'intérêt commun nous guidera dans nos réflexions et dans nos décisions.

Un conseiller municipal aura pour mission dans chaque conseil de quartier d'assurer la liaison entre le conseil de quartier et l'équipe municipale.

Dans une société sans cesse en évolution, notre majorité au conseil municipal de tous les Pulnéens s'initie à la consultation citoyenne. Nul doute que rien n'est parfait mais nul doute qu'il faut toujours se lancer au moins pour réussir!

Le groupe majoritaire